

Communiqué de presse

Le Loir-et-Cher s'engage pour une Loire plus sauvage

Le conseil général de Loir-et-Cher poursuit le chantier de déconstruction du barrage du Lac de Loire. Chargé de cette mission par l'État, le Département de Loir-et-Cher souhaite rendre son caractère sauvage à la Loire. Les travaux, programmés pour s'achever à l'automne représentent un budget d'1,3 million d'euros, dont 12 % pris en charge par le conseil général. Une opération à vocation écologique, dont le suivi en matière d'impact sur l'environnement sera encadré de près : « *nous prenons de nombreuses mesures pour éviter tous risques de pollution pendant les travaux. Pour rendre son caractère sauvage à la Loire, nous devons avant tout conduire un chantier propre sur le plan écologique* » précise Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher.

La déconstruction du barrage

Sur la rive gauche, les structures métalliques et en béton sont démolies. Il s'agit d'un portique, d'une cabine de contrôle et de pompage, d'une passerelle et d'une galerie technique. La piste cyclable sera remise en état et les berges retrouveront un caractère naturel, notamment grâce à un enrochement de la base du remblai. Sur la rive droite, toutes les structures métalliques sont démolies et une partie des berges, en amont et en aval, sont enrochées. Plus globalement, les six vannes de barrage sont retirées, ainsi que les vérins hydrauliques. Chacune des vannes mesure 50 m de long sur 5 m de large. Une encoche à bateaux sera réalisée au niveau de la « passe » numéro 6. Pour effectuer ces travaux, les eaux de la Loire sont détournées par un système de batardeaux et les engins de chantiers y accèdent par des pistes constituées d'enrochement. Seules les piles sur la Loire sont conservées à la demande de l'Etat et d'Agglopolys.

Des mesures drastiques pour prévenir les risques de pollution

Un barrage flottant est prévu sur la largeur de la passe en déconstruction et un autre en amont de la prise d'eau potable de la ville de Blois. Des analyses d'eau sont effectuées deux fois par semaine par l'entreprise Sethy, chargée du chantier. L'eau est analysée quotidiennement au niveau de la prise d'eau potable par Véolia avec qui le conseil général a mis en place un plan d'action en cas d'urgence. Les engins devant circuler dans le lit de la Loire sont inspectés chaque jour et aucune installation de chantier n'est prévue à proximité du fleuve.

Déroulement du chantier

Les travaux se déroulent conformément au calendrier prévu et doivent être achevés à la fin du mois de septembre. De plus, le Département a respecté son engagement vis-à-vis du Pays des châteaux en rétablissant la circulation des vélos sur la piste de la rive gauche pendant la saison touristique. A la fin de l'année, le conseil général sera en mesure de remettre à l'Etat les éléments conservés, c'est-à-dire les 7 piles et les seuils.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr